

FICHE TECHNIQUE (FT)

RÖFIX 510

Enduit de fond chaux/ciment




Domaines d'application

Enduit de fond pour parois à l'intérieur, plafonds et façades avec une charge d'humidité basse sur tous les communs supports. Approprié pour carrelage dans les environnements domestiques humides (jusqu'à la classe de sollicitation à l'humidité W4 conformément à la norme ÖN B3346 – dans la limite des espaces intérieurs domestiques). Enduit de fond approprié pour tous les supports habituels comme briques en terre cuite, blocs en ciment, grès calcaire et autres aussi bien que béton à surface rugueuse. Ne convient pas aux soubassements. Enduit de fond pour RÖFIX Crépi de finition minéral, Enduit de finition silicaté, aux siloxanes ou à la résine synthétique. Matériau de construction minéral conformes à l'annexe A du catalogue des mesures écologiques dans le cadre de la promotion du logement.

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000583182
EAN	9003304473113
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	54 unité/pal
Granulométrie	0-1,5 mm
Consommation	env. 1,3 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Rendement du mortier frais	env. 13,3 kg/m ² /cm
Unité de besoin en eau	env. 6 L/unité
Réaction au feu	A1
Perméabilité à la vapeur d'eau	15/35 (valeur tabulaire EN 1745)
Résistance à la compression	env. 2,5 N/mm ² (28 jours)

RÖFIX 510

Enduit de fond chaux/ciment

Numéro d'article	2000583182
Conductivité thermique	0,61 W/mK pour P=50% EN 1745:2002 (Valeur tabulaire) 0,66 W/mK pour P=90% EN 1745:2002 (Valeur tabulaire)
Module d'élasticité	env. 4500 N/mm ²
Groupe de sollicitation	B 3346
Épaisseur minimum d'enduit	10 mm
Épaisseur moyenne d'enduit	15 mm
Groupe de mortier	GP EN 998-1 CS II EN 998-1 Wc0 EN 998-1
Épaisseur de couche	0-10 mm
Masse volumique à sec	< 1600 kg/m ³
Informations relatives à l'emballage	Livraison en sacs de papier résistants à l'humidité.

Base du matériau

- Sable calcaire concassé de haute qualité
- Agrégats légers (minéraux)
- Chaux aérienne
- Ciments
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre

Pendant les phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doit pas être inférieure à +5 °C et ne pas dépasser +30 °C. En phases de mise en œuvre et de prise, les matériaux doivent être protégés du gel pendant au moins trois jours.

Support

Le support doit être sec, exempt de poussière, à l'abri du gel, absorbant, plan, suffisamment rugueux et porteur, ainsi que dépourvu d'efflorescences et d'agents de démoulage tels que l'huile de coffrage ou similaires. Le contrôle du support doit être effectué conformément à la norme ÖNORM B3346, EN13914-1 ou EN 13914-2. Les

instructions de mise en œuvre s'appliquent aux maçonneries fabriquées conformément aux normes et supposent des joints fermés. Les joints ouverts et les éclats de maçonnerie doivent être préalablement colmatés avec un matériau approprié. Pour les supports critiques (comme les maçonneries très poreuses, le béton cellulaire, les panneaux HWL, les blocs en béton à enveloppe, les panneaux XPS-R, etc.), il convient de respecter les directives spécifiques de RÖFIX pour l'enduisage ainsi que les instructions de mise en œuvre des fabricants.

Prétraitement du support

Après avoir terminé l'inspection et la préparation du support d'enduit (fermeture des rainures, joints et défauts), un traitement préalable approprié est nécessaire en fonction du support. Les supports d'enduit à absorption irrégulière nécessitent une couche complète de RÖFIX 670 mortier de projection. L'enduit de base doit être appliqué sur le contact béton RÖFIX sec. Sur les surfaces en béton lisses, le RÖFIX 55 adhésif de construction est appliqué avec une spatule dentée, puis le RÖFIX 510 enduit de fond chaux-ciment est appliqué frais sur frais. Avant de commencer l'enduit, des profils d'enduit inoxydables doivent être posés à tous les angles et coins. Les profils d'enduit doivent être fixés avec un mortier de ciment approprié. En principe, seuls des profils d'enduit galvanisés ou en acier inoxydable doivent

RÖFIX 510

Enduit de fond chaux/ciment

être utilisés. Le choix du profil dépend de l'usage prévu.

Préparation

En cas d'application manuelle, mélanger de manière homogène un sac avec de l'eau propre selon la quantité d'eau nécessaire à l'aide d'un agitateur à rotor ou d'un malaxeur à mélange forcé. Temps de mélange en cas de mélange manuel 2 à 3 minutes.

Consigne de mise en œuvre

Appliquer le mortier frais dans les 2 heures. Temps de séchage du enduit de fond avant l'application de la couche de finition: 1 jour pour chaque mm d'épaisseur de l'enduit. Ne pas utiliser le contenu des anciens récipients ouverts et ne pas le mélanger avec du produit frais.

Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre manuelle du matériau gâché, appliquer avec la lisseuse ou avec la truelle.
Mise en œuvre à la machine: projeter avec une machine à enduire usuelle.
Une fois l'enduit projeté, tirer à la règle en restant à niveau. Laisser sécher et, dans les délais fixés, traiter la surface avec le rabot afin de la préparer à l'application de la couche successive.
En cas d'épaisseurs d'enduit supérieures à 20 mm ou de condition défavorables l'application doit être effectuée en plusieurs couches. Dans ce cas, avant d'appliquer la couche suivante, celle qui se trouve au-dessous doit être convenablement rendue rugueuse et laissée sécher pour max. 24 heures.
Pendant la prise il faut veiller aux bonnes conditions de séchage et de solidification (p. ex. en créant du courant d'air). Le chauffage direct du crépi n'est pas autorisé. Les peintures et les enduits à base de dispersion, aussi bien que les carreaux et les enduits à base de plâtre peuvent être appliqués seulement après le séchage complet de l'enduit de fond (toutefois pas avant 4 semaines après l'application). Les surfaces qui doivent être recouvertes avec des dalles ne peuvent pas être lissées ni talochées (il faut considérer la réglementation ÖNORM B 3407). En cas de contraintes qui relèvent du groupe W4 (dans un environnement domestique), il est nécessaire de prévoir des mesures

d'imperméabilisation supplémentaires.

Stockage

Conserver au sec et sur des palettes en bois.
Période de conservation: min. 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative.

Avis juridiques et techniques

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. Les fiches techniques mises à jour sont disponibles sur Internet, sur le site www.roefix.com, ou peuvent être demandées auprès de nos bureaux.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.